Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Piscine, veuillez visiter :
bppiscine.fr/annales-sujets-et-corriges

BREVET PROFESSIONNEL

MÉTIERS DE LA PISCINE

SESSION 2026

ÉPREUVE E1 : EXPRESSION ET CONNAISSANCE DU MONDE

Coefficient : 3 Durée : 3 heures

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
Partie 1 : Français (10 points)	Dossier Questionnement
Partie 2 : Géographie (10 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : ÉPREUVE NATIONALE DU BREVET PROFESSIONNEL MÉTIERS DE LA PISCINE

L'épreuve comprend deux parties indépendantes : une partie de français et une partie d'histoire ou de géographie. Chaque partie dure 1 h 30 et est évaluée sur 10 points dans le présent barème, soit 20 points au total. Le coefficient de chacune des deux parties est 1,5.

Répondez directement sur votre copie, sauf indication contraire. Pour les questions d'analyse, justifiez vos réponses en vous appuyant sur des éléments précis des documents. La qualité de l'expression écrite, l'organisation des réponses et la correction de la langue sont prises en compte. En géographie, les informations nécessaires figurent dans le sujet.

Le document réponse DR 1 est à compléter et à rendre avec la copie.

Partie 1 : Français (10 points)

Lire, comprendre, mettre en relation des textes et rédiger

Vous répondrez aux questions en vous appuyant sur les documents DT 1 et DT 2. La partie français dure 1 h 30. Pour la question 1.4, vous rédigerez un texte construit d'environ 250 mots.

1.1 (2 points) Dans le document DT 1, relevez les expressions qui montrent la situation du narrateur. Expliquez ce qu'elles révèlent de son rapport aux autres et à lui-même.

1.2 (2 points) D'après le document DT 2, quels rôles les espaces naturels peuvent-ils jouer dans une ville ? Présentez deux apports et une difficulté liée à leur aménagement.

1.3 (2 points) Complétez le document réponse DR 1 en indiquant, pour chaque document, l'idée principale et le rapport à la nature qui s'en dégage. Ajoutez ensuite un élément de rapprochement ou de différence entre les deux documents.

1.4 (4 points) À votre avis, comment peut-on profiter des espaces naturels tout en les préservant ? Vous développerez une réponse organisée et argumentée en vous appuyant sur les documents, vos lectures, votre expérience et vos connaissances personnelles.

Partie 2 : Géographie (10 points)

Habiter et aménager un littoral exposé aux risques

Étude d'une situation géographique : la commune fictive de Port-Rivage, située sur la façade atlantique française, à l'embouchure d'un fleuve. Son territoire comprend un centre ancien, un front de mer touristique, des dunes, des marais et des secteurs bas proches de l'estuaire.

Le territoire accueille une population permanente et une population touristique importante en été. Les secteurs bas sont exposés aux submersions marines lors de fortes tempêtes. Les dunes et les

marais contribuent à la protection du littoral et abritent des milieux naturels. La commune doit donc concilier logement, activités touristiques, protection des habitants et préservation des milieux.

Les données du tableau ci-dessous sont fournies pour cette étude de cas. Elles sont à utiliser sans calculatrice.

Port-Rivage : population, fréquentation et territoire

Indicateur	Valeur
Population permanente en 1982	4 800 habitants
Population permanente en 2022	6 200 habitants
Visiteurs présents au pic de fréquentation estivale	Environ 24 000 personnes
Part des logements situés dans les secteurs bas exposés à la submersion	Environ 30 %
Milieux naturels principaux	Dunes et marais estuariens

Données de l'étude de cas fournies par le sujet.

2.1 (2 points) À partir de la présentation du territoire, situez Port-Rivage à l'échelle nationale et caractérisez deux éléments de son milieu littoral.

2.2 (2 points) Décrivez l'évolution de la population permanente entre 1982 et 2022. Comparez-la à l'affluence estivale et expliquez ce que cette comparaison révèle sur les usages du territoire.

2.3 (3 points) Identifiez deux enjeux d'aménagement auxquels la commune est confrontée. Pour chacun, expliquez le conflit possible entre les activités humaines et la protection du littoral ou des populations.

2.4 (3 points) Rédigez une réponse organisée présentant deux mesures que la commune pourrait mettre en œuvre pour réduire les risques et préserver les milieux naturels. Justifiez chaque proposition à l'aide des informations du sujet.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : JEAN-JACQUES ROUSSEAU, LES RÊVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE

Jean-Jacques Rousseau, *Les Rêveries du promeneur solitaire*, œuvre publiée à titre posthume en 1782, première promenade. Extrait. La numérotation des lignes est indicative ; les coupures sont signalées par des points de suspension.

[Ligne 5] « Me voici donc seul sur la terre, n'ayant plus de frère, de prochain, d'ami, de société que moi-même. » [...]

[Ligne 10] « Le plus sociable et le plus aimant des humains en a été proscrit par un accord unanime. »

DT 2 : LA NATURE EN VILLE : DES ESPACES À PARTAGER ET À PRÉSERVER

Texte de synthèse établi pour le sujet à partir du rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement, *Making Peace with Nature: A scientific blueprint to tackle the climate, biodiversity and pollution emergencies*, 2021.

Les espaces végétalisés en ville peuvent contribuer au bien-être des habitants, offrir des lieux de promenade et favoriser la présence d'espèces vivantes. Ils peuvent aussi participer à l'adaptation aux fortes chaleurs et à certains effets des pluies intenses. Leur aménagement suppose toutefois des choix : préserver des milieux existants, organiser les usages et garantir un accès qui ne dégrade pas les espaces. Les bénéfices de la nature urbaine dépendent notamment de sa répartition dans la ville et de la manière dont elle est entretenue.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : question 1.3 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau à partir des documents DT 1 et DT 2. Les éléments inscrits dans les cases doivent être formulés avec vos propres mots.

Confrontation des documents

Document	Idée principale	Rapport à la nature ou aux autres	Rapprochement ou différence entre les documents
DT 1	.....	.....	.....
DT 2	.....	.....	.....

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.